

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, on commence avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Concours régionaux d'agriculture et distinction de mérite agricole dans la province de Québec.—

La question de l'industrie laitière discutée à l'Assemblée Législative de Québec, le 13 février courant.—Association d'industrie laitière pour le district de Bedford.

*Causerie agricole* : Le silo ; Un mot d'expérimentation.—(Conférence de l'honorable M. Louis Beaubien, prononcée à l'Assomption, à la convention annuelle des membres de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

*Correspondance* : Formation d'un cercle agricole dans la paroisse de St-Adrien d'Irlande, comté de Mégantic.—J. Ad. Caron.

*Sujets divers* : Soins à donner aux arbres fruitiers après leur plantation à demeure.—Rejets et labours des arbres fruitiers.—Assolement des jardins potagers.—Le hersage des céréales.

*Choses et autres* : Fondation d'un cercle agricole au Château Richer.—La culture du tabac canadien par M. F. M. Foucher, de St-Jacques de l'Assomption.—Emploi de l'urine comme engrais pour les plantes.

*Recettes* : Onguent pour la guérison des maladies internes et externes des brebis.—Conservation des souliers de cuir verni.

*Retard dans la publication de la " Gazette des Campagnes. "*—Le départ de notre prote d'atelier typographique, ainsi que l'absence et la maladie de deux de nos apprentis typographes nous ont empêché de publier la Gazette des Campagnes pendant les deux dernières semaines. Nous regrettons amèrement cette contrariété et pour nos abonnés et pour nous ; mais nous espérons que ces retards ne seront que de courte durée. Nos abonnés n'auront rien à y perdre, car dès que nous le pourrons nous remplacerons par des numéros doubles le retard apporté à la publication de la Gazette des Campagnes en faisant en sorte que nos abonnés reçoivent les 52 numéros pendant l'année.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Concours régionaux d'agriculture et distinction de mérite agricole dans la province de Québec.*—L'honorable ministre de l'agriculture, M. le comte Rhodes, a présenté son projet de loi créant des concours régionaux d'agriculture et de distinctions agricoles provinciales de mérite agricole.

Ce projet de loi déclare la province divisée en sept régions agricoles et en quatre régions de la colonisation où des concours d'agriculture, d'horticulture maraichère et fruitière seront ouverts tous les cinq ans.

Les diverses régions agricoles s'appelleront comme suit et comprendront les comtés suivants :

2. Région de Montréal : Les comtés de Pontiac, Argenteuil, Soulanges, Vaudreuil, Deux Montagnes, Jacques Cartier, Laval, Terrebonne, Hochelaga et la cité de Montréal.

2. Région des Trois-Rivières : Les comtés de l'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice, Nicolet, Champlain et Trois-Rivières.

3. Région de Québec : Les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lotbinière, Lévis, Dorchester et Beauca.

4. Région de Beauharnois : Les comtés Huntingdon, Châteauguay, Beauharnois, Saint-Jean, Iberville, Laprairie et Napierville.

5. Région de Richelieu : Les comtés de Richelieu, Verchères, Yamaska, Drummond, Rouville, Bagot, St-Hyacinthe et Chambly.

6. Région des Cantons de l'Est : Les comtés de Brome et Shefford, Compton, Stanstead, Sherbrooke, Richmond, Wolfe, Arthabaska, Mégantic et Missisquoi.

7. Région de Grandville : Les comtés du Belvédère, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Gaspé et Bonaventure.

Les régions de colonisation porteront les noms suivants et comprendront le territoire ci-dessous désigné,

1. Région de l'Ouest : Toute cette partie de la province située au nord et nord-Ouest du St-Laurent, qui s'étend depuis la frontière ouest de la province jusqu'au comté de Champlain, exclusivement.

2. Région du nord : Toute cette partie de la province située au nord du Saint-Laurent, qui se trouve à l'est de la région ouest.

3. Région de la Gaspésie : Les comtés de Témiscouata, Bonaventure et Gaspé.

4. Région du Sud-Est : Toute autre partie de la province située au sud du St-Laurent, qui se trouve à l'ouest de la Gaspésie.

Dans le but d'encourager les agriculteurs par des honneurs et des récompenses, le lieutenant-gouverneur en conseil peut accorder les distinctions dans les trois catégories de culture qui suivent : 1. L'agriculture : 2. La culture maraîchère : 3. La culture fruitière.

Ces distinctions consistent : 1. En un diplôme et une médaille d'argent pour celui qui a obtenu au concours le degré de "très grand mérite ;" 2. En un diplôme et une médaille de bronze pour celui qui a obtenu le degré de "grand mérite ;" 3. En un diplôme pour celui qui a obtenu le degré de "mérite."

Le "très grand mérite" est accordé à celui qui a obtenu au concours 85 points sur les cents points alloués à une culture parfaite ;

Le "grand mérite" est accordé à celui qui a obtenu 75 des mêmes points, et

Le "mérite" à celui qui a obtenu 65 points.

L'octroi des diplômes et des médailles, ainsi que leur description, sont réglés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

*La question de l'industrie laitière discutée à l'Assemblée Législative de Québec.*—Le 13 février courant, dans le cours de la séance de l'après-midi, la chambre a discuté la question de l'industrie laitière dans la province de Québec, sujet qui intéresse à un haut degré la prospérité de la classe agricole et par suite des classes industrielle et commerciale de la province.

Nous empruntons le compte-rendu suivant de ces délibérations à *La Justice* :

En demandant copie de la correspondance relative aux produits de la laiterie dans la province de Québec l'honorable M. Lynch a démontré la nécessité de prendre des mesures pour améliorer la qualité de ces produits.

Il constate avec peine que la valeur de notre beurre canadien est considérée sur les marchés étrangers comme étant au-dessous de la moyenne, et décerne un juste tribut d'éloges à M. W. H. Lynch, de Danville, dont les études et les écrits sur cette matière ont déjà produit beaucoup de bien.

L'honorable M. Rhodes, ministre de l'agriculture, ne voit pas de raison pour que le beurre et le fromage de la province de Québec ne soient pas de qualité supérieure. Le sol est très convenable aux produits de la laiterie. L'herbe est excellente et certaines parties de la province sont très bien arrosées. Il insiste sur l'importance de donner une bonne nourriture aux animaux, et il dit que la qualité du fourrage influe beaucoup sur les produits de la laiterie.

L'honorable M. McShane fait l'éloge des produits de la laiterie canadienne. Il cite le fait qu'une cer-

taine quantité de fromage fabriqué par M. Bernatchez, député de Montmagny, et consigné à Londres a été vendu plus cher que les meilleurs fromages américains. Il proteste contre toute tentative ayant pour but de déprécier nos produits canadiens.

A son avis, le beurre canadien est aussi bon que le beurre de n'importe quel pays, à l'exception de l'Irlande et du Danemark. Quelques exportateurs se sont plaints d'avoir perdu de l'argent sur le beurre canadien qu'ils ont exporté. Le beurre est un produit sujet aux fluctuations qui ne devraient être exporté que sur commande reçue d'avance. Autrement c'est la ruine. Il a lui-même perdu \$27 par tête sur les animaux qu'il avait expédiés en France, tandis que sur chaque tête de bétail expédié par lui à Londres il a réalisé un profit de \$20, grâce à l'absence de douanes.

Le foin du Canada est aussi bon que celui de n'importe quel pays. Il a vu à Boston du foin canadien se vendre plus cher que le foin des Etats Unis.

M. McIntosh, député de Compton, trouve qu'il n'y a pas de mal à constater quels sont les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'industrie laitière. Il s'agit de constater le mal et de chercher le remède qui doit être appliqué.

Il trouve que la moyenne de la qualité du beurre domestique a baissé depuis dix ans, quels que soient les progrès qu'on ait pu faire dans les beurreries mécaniques.

Beaucoup de beurre de qualité inférieure est expédié avec l'autre, ce qui a pour effet de déprécier la valeur du beurre de première classe. On devrait prendre tous les moyens possibles pour éviter les mélanges de qualité dans les envois.

M. Bernatchez député de Montmagny, dit que cette disparité dans les diverses qualités de beurre provient le plus souvent du fait qu'au lieu d'employer du sel fin pour le beurre de bonne qualité, certaines personnes croient effectuer une économie en achetant du gros sel. La conséquence est que le beurre étant salé inégalement, se gâte. De là la baisse dans la qualité des produits.

M. Dumais, député de Sagenay et Chicoutimi, rappelle à la Chambre que dernièrement il a attiré l'attention du Gouvernement sur la nécessité du pouvoir à l'inspection des beurreries et fromageries des comtés de Chicoutimi, Sagenay et Charlevoix. Il recommande fortement, comme ayant toutes les aptitudes requises pour remplir le poste d'inspecteur de ces établissements, M. Firman Paradis, un homme qui a fait des études spéciales sur la matière et qui a été diplômé par les autorités compétentes.

L'honorable M. Mercier, premier ministre, comprend qu'il faut une inspection plus sévère et le maintien d'une école de beurrerie et de fromagerie.

Le Gouvernement, dit-il, est disposé, comme par le passé, à encourager les écoles de beurrerie et de fromagerie, et à donner un octroi libéral aux manufactures qui forment des élèves.

*Association d'industrie laitière pour le district de Bedford*—Bon nombre de cultivateurs des comtés de Missisquoi et de Bromé se sont réunis à Bedford pour jeter les bases d'une association d'industrie laitière. Après discussion sur les avantages d'une semblable association, la proposition de M. H. S. Foster, de

Knowlton, de prendre l'avis de M. W. H. Lynch, de Danville, et autres personnes compétentes sur le meilleur moyen à prendre pour en faire une organisation efficace, a été adoptée.

## CAUSERIE AGRICOLE

### LE SILO.—UN MOT D'EXPÉRIMENTATION.

(Conférence de l'honorable M. Louis Beaubien, prononcée à l'Assomption à la convention annuelle des membres de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.)

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Par une belle journée de l'automne dernier, je suivais une de ces longues routes de colonisation, première entaille dans la forêt vierge. Nous avions traversé les gables Laurentides, contourné plus d'un lac enchanteur et nous arrivions au plus grand de tous, terme de notre voyage, le beau Nominique.

Nous étions, vous le voyez, en plein pays neuf, partie de ce grand domaine que le zèle et l'activité du Père Labelle, ont ouvert à notre population, et que nous avons appelé le Nord-Ouest de la province de Québec. De chaque côté de nous, la forêt intacte; la main de l'homme n'a pas encore porté atteinte à sa rustique beauté. Pas d'indice encore qu'un colon se propose d'y venir réclamer son héritage.

Voilà que sur la route solitaire, c'est presque un événement, nous faisons une rencontre.

Quand deux hommes s'abordent aux grands bois, c'est le moment de suppléer au manque de poste, de télégraphe, voir même de téléphone. Non seulement il faut pratiquer l'ancien usage chrétien et français de se saluer sympathiquement, mais de plus, ne pas passer droit et froidement son chemin; faire un bout de conversation, dispensant généreusement, mais condensées, les principales nouvelles. Et puis, dans ces lointains endroits, il n'en est pas comme dans nos vilaines villes, où l'on ne connaît pas son voisin de l'autre côté d'un mur de dix-huit pouces.

La conversation fut donc vite entamée. Je reconnais du coup le fils de M. Lalonde, établi depuis ces dernières années au Nominique; un beau brin de jeune homme, soit dit en passant et sans qu'il m'entende, à la figure intelligente et animée.

Je lui demandai des nouvelles du silo construit sur la ferme l'automne précédent. Je les avais vus à l'œuvre dans cette construction et j'avais même donné un petit mot d'avis. "Ah! Monsieur, me répondit-il, nous avons fait du beurre tout l'hiver tout comme durant l'été. Cet automne nous doublerons la capacité de notre silo, et la production du beurre, bien sûr, sera doublée aussi."

En vous parlant, Messieurs, d'expérimentation en fait de silo, de ses résultats pour le pays, j'ai cru que je vous rapporterais les paroles de ce jeune homme tout en commençant; que je vous dirais où je les ai entendues, le ton de satisfaction même avec lequel elles ont été prononcées. C'est qu'à mon avis elles ferment une grande leçon, comme elles manifestent un grand résultat populaire.

Je vous dirai que je me les suis répétées longtemps

avec satisfaction et qu'elles constituent réellement un des meilleurs souvenirs de mon agréable excursion de l'automne dernier, sur une des fermes du Nominique. (1)

S'il en est ainsi du silo dans les nouveaux établissements, là-bas, au loin, sur les bords de la forêt vierge, où les durs souches aux longues racines et les repous-sis obstruent la culture, que ne devons-nous pas en attendre dans les vieux établissements de nos paroisses où le maïs peut être cultivé, non pas à la pioche, mais avec toutes les facilités que procurent les instruments améliorés! C'est la réflexion que je me faisais, tout en achevant de parcourir mon chemin de colonisation.

Pendant que je suis au pays du coton, c'est le moment de vous dire que le silo vient admirablement à son secours.

Quand, à la redoutable St-Louis, son sarrasin est surpris par la gelée, il le confie le jour même à son silo pré-ervateur, et l'hiver, le bétail mangera tout ensemble paille et grain de cette récolte qui autrement aurait été une perte complète. Si la gallette est en baisse, le lait coulera abondamment.

L'automne, les panaches des navets semés sur le noir vont grossir la récolte destinée au silo. Tout cela aide grandement le colon dans ces premiers moments souvent durs à passer, au bord de la forêt, surtout s'il n'est pas riche. S'il est arrivé sur son lot, n'ayant que sa hache et ses deux bras vigoureux tant que vous voudrez, le silo devient sa banque d'épargne et elle ne lui coûte guère. L'un l'a creusé dans le sable rouge du côté, l'autre l'a construit sur le sol, de pièces équarries sur trois faces moussées dans les interstices; le tout recouvert de ces auge forestières ou de planches rustiques. Le blé-d'Inde est couché avec soin à la main longitudinalement; on ne peut encore faire la dépense d'un hache-paille.

M Lalonde a placé son silo comme nous, dans sa spacieuse grange, laquelle entre parenthèse, cette année, n'est plus spacieuse du tout. "Le silo, me dit-il, m'a permis d'augmenter mon troupeau et il me faut maintenant allonger ma grange pour loger toutes les bêtes que je puis nourrir." Les tas de fiamier grossissent aussi, et ses récoltes en proportion de cette

(1) On me permettra une digression qui, pourtant, n'est pas une au fond. J'ai parlé de M Lalonde; un modèle pour pour plusieurs. Il n'avait pas trop sujet de se plaindre de son succès comme marchand à St Jérôme; mais la bénédiction d'Abraham lui avait donné une nombreuse famille, fait aussi frô-quent que consolant, parmi notre population. Il pouvait établir convenablement un ou deux enfants mais il ne le pouvait pour tous. Pour ne pas faire de jaloux parmi ceux qu'il aimait également à son heureux foyer, il résolut de donner à tous un même héritage taillé sur les terres de la couronne. Il réalise son avoir dans le vieux village, dit adieu aux connaissances, devient le propriétaire d'un vaste domaine aux bords du grand et beau Nominique, et sa confortable résidence, bâtie sur la hauteur, domine l'immense nappe d'eau. C'est là que sous le regard du père et de la bonne mère tous les enfants vont devenir les uns après les autres et les uns à côté des autres, propriétaires heureux et prospères. Au vieux village, ça aurait été pitance pour chaque peut-être et dispersion pour tous. Aux terres nouvelles, c'est l'abondance, le bonheur, l'union fraternelle. Combien d'autres bons pères de famille pourraient en faire autant, qui, aujourd'hui, voyant grandir leurs familles, sont à interroger l'avenir d'un œil inquiet. Si ce que je raconte en ce moment peut en tirer un seul d'embarras, tout en aidant à nos colonisateurs dévoués, je m'estimerai heureux de cette digression pour vous dire ce qui advint de la famille, nombreuse, heureuse et vaillante de M. Lalonde.

abondance d'engrais. Ainsi tout s'enchaîne pour sa prospérité.

Au moyen du silo, le père de famille déjà sur l'âge, a pu établir sur la terre achetée de l'agent de la Couronne, son fils et sa jeune famille, leur donnant du coup tout le confort de la maison paternelle; du lait pour les petits enfants dès le commencement. Voici en deux mots l'histoire de cet établissement :

Après avoir été choisir un beau lot dans le bois franc, père, fils et cousin tous sont montés à l'automne *efferdocher*. On revient hiverner au village pour retourner en mars et *abattre*. La neige disparue, on *empile*. Le feu passé, on choisit le meilleur endroit pour le semis du blé-d'Inde et des navets. Le reste du *désert*, comme d'ordinaire, est occupé par le sarrasin et l'avoine. On construit ensuite la maison, l'étable et le *fournil* en pièces, et les lits carrés et en bois rond pour les petits enfants, car l'on va descendre joyeusement chercher la chère bra dont on s'est bien ennuyé quelque peu.

Voici la sortie d'Egypte ! le grand-père, la grand-mère, les enfants et les petits enfants partent pour la terre promise, emmenant tout le petit roulant, un bœuf, trois vaches, trois moutons, deux jeunes gorêts et quelques poules. On arrive sur les bords du lac, au milieu de l'éclaircie où l'on trouve des grains levés. On les protège par un bout de clôture d'*embarras* et les bestiaux sont mis au pâturage dans la forêt, où ils trouvent amplement leur nourriture.

Le bon grand-père qui fournit à la jeune famille les aliments nécessaires pour les commencements, ne s'éloigne pas avant que le maître ait reçu un premier binage et que le silo, pour le contenir à l'automne, ait été convenablement installé. Au moment de l'emplir il revient et le comble de maïs couché par éléments, de panaches de navets et d'un peu d'avoine qui n'a pu mûrir. La conserve est recouverte de longueur de bois chargées de quelques pierres.

Dès le premier hiver, le fils peut hiverner ses bêtes facilement. Il les a prises en bon état dans la forêt à l'automne et elle ne peut que prospérer, nourries au contenu du silo agrémenté de paille, de sarrasin et d'un peu de foin de castor recueilli sur le bord du petit lac. On ne manque ni de lait ni de beurre. Voilà l'histoire de cet essai parti de la demeure du père de famille dans la vieille paroisse, et transporté au sol nouveau sans lui infliger les privations que la première année, surtout de séjour dans la forêt, inflige d'ordinaire particulièrement aux jeunes familles.

Aussi, les colons qui ont pu prendre connaissance des avantages du silo s'empresment-ils de s'en munir. Il suffit d'un seul, établi quelque part, pour que l'usage s'en répande promptement.

Dans les vieux établissements, les cultivateurs ne sont pas lents non plus à découvrir de quel secours peut leur être le silo dans les longs hivers. L'excellent agriculteur et vaillant Père Jean Baptiste de Notre-Dame du lac (que nous sommes heureux de voir parmi nous aujourd'hui), disait dernièrement à un groupe de cultivateurs, qui tous les jours portent leur lait à sa beurrerie : « Vous que je vois ici, vous serz tous, avant quatre ou cinq ans, muni d'un silo double de la capacité de celui que vous remarquez tant chez moi aujourd'hui. » Et ses auditeurs de l'admettre.

J'ai eu le plaisir de voir réunis chez moi cet hiver,

quelques-uns des principaux propriétaires de silo, du district de Montréal, ainsi que M. Barnard, le secrétaire du conseil d'agriculture. Le but de l'assemblée était de nous former en cercle pour discuter nos différentes manières de procéder et les résultats obtenus. Étaient présents :

Le Rév. Frère Charest ; MM. Thomas Irving, James Drummond, Paul Desmarchais, George Buchanan, Andrew Dawes, Hugh Brodie, Milton MacDonald, Robert Benny, François Dion, William Stephen, Albert Garth et M. Barnard.

Nous élûmes M. James Drummond notre président, et M. Barnard, notre secrétaire, et je n'ai pas d'objection à ce que ce monsieur donne aujourd'hui même, partie de son rapport. La prochaine réunion de notre cercle aura lieu chez un de nos beurriers distingués, M. Garth de Ste-Thérèse.

Je n'ai pas besoin de vous dire que notre discussion fut intéressante et utile pour chacun de nous. Une remarque de MM. Drummond, Irving et Desmarchais me fit un sensible plaisir et je ne puis résister au désir de vous la communiquer. C'était que mon installation du silo et de son accompagnement était un des plus économiques. Je me permettrai de vous le résumer pour ceux qui n'auraient pas lu ma dernière conférence sur ce sujet : Silo en bois, dans la grange auprès de la *batterie*. Charpente solide doublée à l'intérieur de deux épaisseurs de planches, *embouffées* avec papier entre les deux. Le fond en terre. — (A suivre.)

#### Cercle agricole à St-Adrien, comté de Mégantic.

Monsieur le Rédacteur

Connaissant l'intérêt que vous portez à l'agriculture, j'ose espérer que vous m'accorderez un petit espace dans votre journal.

Dimanche dernier, 3 février, un certain nombre de cultivateurs de St-Adrien d'Irlande Mégantic, se rendaient au presbytère après les offices, sur l'invitation de leur aimable curé le Rév. M. E. Laliberté, pour procéder à la formation d'un cercle agricole dans cette paroisse. Monsieur le curé fut unanimement choisi comme président, et M. Frs X. Laroche comme vice président ; on nomma aussi comme secrétaire M. J. Ad. Caron et MM. Cyr. Laflamme, Frs DeBlois et Frs Angers comme membres du comité de régie.

Ensuite on adopta un règlement et plusieurs résolutions importantes, et la séance fut ajournée à jeudi prochain où seront données les deux prochaines conférences par M. le curé et M. le secrétaire.

St Adrien est une jeune paroisse qui ne compte que quelques années d'existence, et qui a eu à traverser des épreuves terribles ; les gelées précoces, les mauvais printemps ont depuis quelques années complètement détruit les récoltes et créé un grand malaise parmi les cultivateurs.

Quelques bons patriotes alarmés de cet état de chose et de l'émigration qui s'en suit naturellement, ont cherché un moyen de remédier au mal et ont cru trouver ce moyen dans la formation d'un cercle agricole afin de répandre et d'encourager l'industrie laitière et l'élevage des moutons qui selon eux sont les seuls moyens de réussir dans nos contrées montagneuses. Grâce au zèle de ces quelques vrais patriotes, ce cercle est aujourd'hui formé et tous espèrent de bons résultats pour l'avenir.

Ce cercle, je crois, est le premier formé dans le comté de Mégantic, et la paroisse de St-Adrien quoique très pauvre se montre aujourd'hui au premier rang pour le courage ; et si le succès ne couronne pas les efforts de ses cultivateurs on pourra toujours dire qu'ils ont fait tout ce qui leur était humainement possible de faire. Puissent les efforts de ces âmes généreuses qui se sacrifient pour le bien de leurs concitoyens être couronnés de succès et montrer aux paroissiens voisins qu'avec du bon vouloir, de la persévérance et de la bonne entente, on sur-

monte les obstacles et on se crée un patrimoine pour la famille.  
Je vous remercie à l'avance, Monsieur le Rédacteur, du bon accueil que vous me ferez.

Je demeure votre très dévoué serviteur.

J. Ad. Caron, Soc-Trés.

St-Adrien, 4 février 1889.

### Convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

La convention annuelle de la société d'industrie laitière de la Province de Québec a eu lieu à l'Assomption les 23 et 24 courant.

Les principaux représentants de cette société sont : M. le curé Labelle, président honoraire ; honorable M. Boucher de la Bruère, président ; N. Barnatchez, M. P. P., vice-président ; J. de L. Taché, secrétaire ; et un bureau de direction composé de seize membres.

Les travaux de la Convention ont été divisés en six séances, dont trois par jour.

Parmi les assistants on remarquait des fabricants de beurre et de fromage, cultivateurs, notables, commerçants, citoyens éminents, agronomes distingués, les élèves de l'École d'agriculture, et même des femmes de cultivateurs venues là pour étudier les procédés économiques de la fabrication du beurre et les divers systèmes de barrattage à divers degrés de température.

A la grande séance de mardi soir, devant un auditoire de 1,200 personnes, une adresse fort bien reçue et très chaleureuse fut présentée aux membres de la convention, par M. le maire et MM. les conseillers municipaux, au nom des citoyens de l'Assomption.

M. le président prononça ensuite le discours d'ouverture de la convention.

Des discours ont aussi été prononcés, à cette séance, par M. le curé Labelle, par l'honorable M. Ross qui a fait ressortir avec beaucoup de talent le bien général qui résulterait de ces conventions agricoles, auxquelles les cultivateurs devraient toujours se faire un devoir d'assister.

L'honorable M. Louis Beaubien donna une conférence sur le SILO.

M. Beaubien a prouvé que l'entretien du bétail, et principalement des vaches laitières, par la méthode d'ensilage, était non seulement économique au point de vue de la nourriture ; mais aussi sous le rapport monétaire, c'est-à-dire en obtenant des vaches robustes, grasses, donnant un lait abondant, sain et riche.

Les autres séances ont été remplies par des conférences et discussions sur les meilleurs systèmes de fabrication du beurre et du fromage, diverses études sur le lait, sur les constructions rurales et leur aménagement au point de vue de l'exploitation laitière. Cette dernière partie, traitée par M. Paquette, cultivateur de Saint Nicolas, qui avait fourni quatre plans à l'appui de ses dires, a vivement intéressé l'auditoire.

M. Chapais a fait une conférence élaborée sur le lait, sa nature, sa valeur alimentaire, ses variations et altérations dans diverses conditions, ainsi qu'une étude détaillée de tous les accidents auxquels il est sujet et les moyens préventifs pour empêcher ces altérations si préjudiciables au fermier.

L'exhibition de plusieurs échantillons de beurre et de fromage fabriqués d'après différents systèmes et,

dans différentes conditions climatiques ont donné lieu à des discussions publiques entre les cultivateurs qui ont fait preuve d'une intelligence pratique réellement remarquable.

Plusieurs discussions sur d'autres sujets, tels que les meilleures conserves d'ensilage, l'alimentation en général à donner au bétail, etc., ont été pleines d'un grand bon sens pratique et de précieux renseignements.

M. Marsan, le professeur expérimenté du collège d'agriculture de l'Assomption a donné une conférence d'un grand intérêt sur l'alimentation économique du bétail, on été comme en hiver, en traitant aussi la question des prairies artificielles et des engrais divers tels que tourbes et autres matières destinées à faire le compost.

M. Casavant a parlé sur les porcheries construites en vue d'une exploitation laitière, permettant l'emploi de tous les déchets de la laiterie.

M. Taché, secrétaire de la société, a exposé, avec des plans explicatifs, la manière dont monte la crème et la formation du beurre avec différents systèmes de barrattage à températures diverses.

M. McPherson, le fabricant de fromage d'Ontario, a fourni des renseignements techniques très pratiques et élucidés d'une manière parfaite sur la fabrication du fromage.

En résumé, la Convention a eu le plus heureux succès et la société est très satisfaite d'avoir répondu à l'invitation des citoyens de l'Assomption.

La Société d'Industrie Laitière de la province de Québec, fondée il y a sept ans, compte aujourd'hui 433 membres.

La cotisation annuelle de chaque membre est fixée à \$1.00.

La prochaine convention aura lieu à Arthabaska-ville.

### Soins à donner aux arbres fruitiers après leur plantation à demeure.

Après leur plantation à demeure, les arbres fruitiers exigent des soins assez nombreux ; les principaux sont :

1o. De leur donner un labour de quatre à six pouces, une ou deux fois l'an, en ayant soin de ne pas endommager les racines ; ce labour doit être fait de manière à ne pas approcher de trop près les arbres avec l'instrument dont on se sert ; lorsque ces arbres sont jeunes, dix pouces environ de diamètre autour du pied doivent seulement être binés légèrement ; lorsqu'ils sont âgés, cette surface binée doit être de trois pieds ;

2o. De faire au sol plusieurs binsages, afin d'empêcher le développement des mauvaises herbes, et d'éviter le durcissement du terrain pendant l'été ;

3o. De recouvrir par un léger paillis (petit fumier court), la surface du sol qui avoisine le pied des arbres, afin de donner un peu d'engrais aux racines superficielles et d'empêcher la trop grande évaporation des sols exposés à la sécheresse ;

4o. De veiller à ce que les arbres plein vent développent un tronc bien droit, ce que l'on obtient en leur plaçant un tuteur de force convenable ;

50. De veiller également à ce que les liens qui attachent les arbres aux tuteurs ne leur fassent pas de cicatrices ou étranglements à l'écorce;

60. De fumer les sols qui ne paraissent pas pouvoir fournir suffisamment de substances nutritives aux racines (c'est près de ces dernières, et non près du tronc, que les engrais doivent être placés dans les arbres d'un certain développement);

70. D'enlever avec précaution les mousses et les lichens qui s'attachent après leur tronc, et qui sont autant de parasites vivant aux dépens de leur santé;

80. De veiller à la destruction, autant que possible, des chenilles, insectes et autres animaux pouvant leur causer préjudice.

#### Rejets et labours des arbres fruitiers.

La véritable cause du développement des pousses sur les racines de ces arbres consiste en ce qu'on a fait autour d'eux des labours trop profonds. Comme on le sait, les arbres fruitiers à noyaux doivent être plantés superficiellement, à une profondeur moindre que ceux à pépins; dans cette situation superficielle, ils sont beaucoup plus productifs. Or, en labourant la terre, profondément autour de ces arbres, on endommage leurs racines. Partout où la pioche ou la bêche ont fait une plaie, il se forme un bourrelet qui devient ensuite nécessairement le point d'origine des rejets. Il arrive même que les instruments coupent les racines les plus superficielles, qui en deviennent d'autant plus disposées à émettre les pousses. Des développements analogues ont eu lieu sur le tronc lui-même; lorsqu'il en sort des pousses qu'on n'enlève pas nettement avec une serpette bien tranchante, on voit ensuite chaque année de nouvelles pousses naître à cette même place. Il est dès lors très important de travailler la terre peu profondément autour des arbres fruitiers à noyau, puisque leurs racines sont peu enfoncées en terre.

Cette recommandation peut aussi s'étendre à tous les arbres fruitiers: il faut, généralement, se borner à lui donner ce qu'on appelle *une parure* de quelques pouces de profondeur.

#### Assolement des jardins potagers.

En agriculture, un bon assolement est la chose la plus difficile à trouver, car les assolements changent selon la culture, la nature de la terre, l'exposition, etc. Pour nos jardins potagers, l'assolement est aussi une chose bien importante; selon qu'il est bien ou mal conduit, on peut avoir dans le même local, ou des pertes et des bénéfices certains. Dans un espace nécessairement rétréci, largement fumé, il faut ne laisser aucune place vide, il faut trouver des cultures qui, se succédant les unes aux autres, ne laissent au cur temps perdu, première chose à considérer; mais il faut encore s'arranger de telle sorte que les mêmes plantes ne reviennent aux mêmes endroits qu'après un certain espace de temps.

#### Le hersage des céréales.

Le hersage est une opération qu'on ne saurait trop recommander. Certainement les hersages des blés, des

avoines, des seigles, n'est pas le remède à tous maux. Il ne donnera pas de fertilité au sol trop maigre pour produire du blé; mais il activera partout la végétation et facilitera la destruction des mauvaises herbes.

Dès que la terre est bien ressuyée, par un temps doux et beau, il importe de herser vigoureusement. Si la terre est soulevée, trop meuble à la surface on doit faire précéder la herse d'un fort rouleau.

Le blé aime une terre approfondie par les labours, mais un peu serrée.

Le hersage doit être énergique; exécuté avec crainte, c'est un travail manqué, et on aura fait plus de mal que de bien, car les animaux auront passé sur le champ sans produire le résultat qu'on attend d'un bon hersage, c'est-à-dire l'ameubissement du sol et l'arrachage des herbes naissantes.

Le blé bien enraciné est une herbe dure qui s'arrache plus difficilement que les autres plantes, si ce n'est celle de la même famille, telles que le chiendent et l'avoine bulbeuse.

Thaër a dit en parlant du hersage: "Il faut se livrer à cette opération sans aucune de ces craintes dont la première fois on aura beaucoup de peine à se défendre. Si, après cela, le champ à toute l'apparence d'avoir été remué récemment, de sorte qu'à peine on y aperçoit une feuille verte et qu'on y voit autre chose que la terre, c'est alors que l'opération a le mieux réussi."

#### Choses et autres.

*Cercle agricole au Château Richer.*—Il s'est fondé dernièrement un cercle agricole dont la constitution et les règlements ont été soumis à l'approbation de Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec. Son Eminence a eu la bienveillance d'approuver de tout cœur cette constitution et a daigné laisser savoir aux membres qu'il est grandement à souhaiter qu'il y ait des cercles semblables dans toutes les paroisses de notre province.

*Le tabac canadien.*—Jusque dans ces derniers temps, le tabac canadien jouissait d'une réputation assez médiocre, et bon nombre de personnes, levaient dédaigneusement le nez rien qu'à en entendre parler.

M. F. M. Foucher, de Saint-Jacques (Montcalm), a entrepris la réhabilitation de la plante à Nicot, cultivée dans notre pays et, nous sommes heureux de le constater, il a réussi dans une mesure fort respectable.

Nous avons eu l'avantage de fumer dernièrement "Le planteur", cigare fabriqué par M. Foucher, uniquement avec du tabac récolté dans le pays. Si ce cigare n'est pas encore l'égal de ceux de grandes marques d'importation, il ne laisse cependant rien à désirer, tout au point de vue de l'arôme, qui est comme tout fumeur le sait, la qualité principale du vrai cigare, qu'un point de vue de la fabrication. Avec un peu d'efforts, M. Foucher pourra bientôt offrir aux amateurs, un cigare exquis, qui aura l'avantage de favoriser une industrie et une culture nationales, tout en flattant agréablement le palais des gourmets.

M. Foucher cultive le tabac sur une vaste échelle et quoique la récolte de 1888 ait été médiocre, il a récolté cette année, 32,000 livres de tabac. Les produits de sa culture, expédiés aux expositions agricoles de Québec, Hamilton, Toronto, Montréal et Ottawa, y ont obtenu les premiers prix. Ces distinctions jointes à celle que le tabac de M. Foucher a obtenu à l'Exposition Intercoloniale de Londres, où, comme on le sait, il a remporté la palme sur tous ses concurrents, nous dispensent de faire de plus amples commentaires. Nous nous bornerons à applaudir à l'esprit d'entreprise vraiment national de M. Foucher et à lui souhaiter le succès que méritent ses courageux efforts.

*Emploi de l'urine comme engrais pour les plantes.*—Un habile horticulteur allemand, M. Goerner, a démontré par le résultat de ses propres expériences, la puissance fertilisante d'un engrais qu'il estime bien supérieur au guano, particulièrement

sur les plantes en pots et en caisses. Les plantes jaunissaient ; au bout de quinze jours la végétation était luxuriante. De même que les plantes de pleine terre, ayant soin de remuer préalablement la terre dans l'étendue qu'offre le feuillage de la plante ou arbuste.

Ce merveilleux engrais, c'est l'urine mise dans un baquet : laisser poser huit jours pour amener la fermentation, étendre avec quatre-cinquième d'eau, arroser tous les quinze jours.

S'il y a de l'odeur, ajouter une poudre composée de dix parties de charbon de bois, une de plâtre en poudre et une de couperose. Deux livres de ce mélange désinfectent vingt-cinq gallons de liquide.

**RECETTES**

*Onguent pour la guérison des maladies internes et externes des brebis.*

Prenez quelques plantes, *polyode de chèvre* ou *langues de cerf*, que l'on cueille dans le mois de mai ; pilez-les dans un mortier, pour en tirer le suc, que vous mélangez avec une égale quantité de beurre frais ; mettez ensuite ce mélange dans un grand vase de grès, pour le faire bouillir environ dix minutes ; versez ensuite dans une terrine vernissée, pour laisser refroidir.

Lorsque tout est bien refroidi, on prend ce qui surnage sur la partie liquide, et on le remet dans un pot. Vous placerez ce dernier auprès du feu, pour faire fondre le mélange une seconde fois ; lorsque tout est bien fondu, on laisse refroidir, ce qui donne un onguent véritable : cet onguent est fébrifuge ; pris intérieurement sous la forme de bol, il guérit la fièvre, le flux de sang et les morsures d'animaux venimeux ; appliqué extérieurement, il guérit la gale, les boutons et autres maladies de la peau auxquels les bestiaux sont sujets.

Les feuilles de cette plante ressemblent à celle de la fougère mâle, mais elles sont beaucoup plus petites. Elles croît sur les troncs des vieux arbres, surtout des chênes, et sur les vieilles murailles. On se sert de sa racine pour les remèdes. La meilleure et la plus estimée est celle qu'on trouve entortillée au bas des chênes. On doit la choisir récente, bien nourrie, grosse, se cassant aisément ; on la monde de ses filaments avant de s'en servir.

*\* Conservation des souliers de cuir verni.*

Lorsqu'on veut chausser par un temps froid, des souliers ou des bottines de cuir verni, il faut préalablement les présenter à un feu doux, afin d'échauffer un peu le vernis, ce qui dilate et lui rend sa souplesse. Sans cette précaution, le vernis durci, par le froid, se fend et s'écaille par le mouvement qu'on lui imprime en marchant.

**RÉOUVERTURE DES CO. RS**

DE

**L'Ecole d'agriculture de Ste-Anne.**

Le mardi 26 février prochain, aura lieu la réouverture des cours de cette école. Plusieurs bourses sont vacantes. Les jeunes gens qui désirent les obtenir sont invités à adresser de suite leur demande au directeur.

L. O. TREMBLAY, Ptre,  
Directeur.

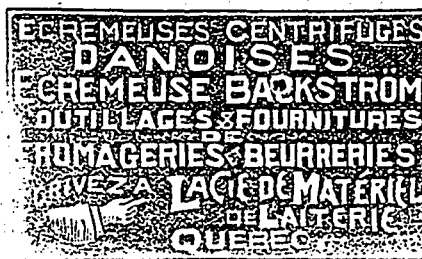
17 Janvier 1889.

**Cheval à vendre.**

La Société d'agriculture du comté de Kamouraska offre en vente un magnifique cheval de ferme. Conditions libérales. S'adresser à

A. RICHARD,  
à St-Paschal P. Q.

10 janvier 1889.



14 février 1889.

Bureau :  
54,  
rue du Palais  
Haute - Ville  
Québec.



**CHEMIN DE FER DU CAP BRETON**

**Soumission pour un pont à Grand Narrows, C. B.**

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées à l'extérieur : "Soumission pour Pont," seront reçues jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 6 MARS 1889.

Des plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur en Chef des Chemins de Fer du Gouvernement, Ottawa, où l'on pourra obtenir des formules de soumissions le et après mercredi, le 23 février courant.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt égal à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce dépôt peut consister en argent comptant ou en un chèque de banque fait payable au Ministre des Chemins de Fer et Canaux, et il sera confisqué si le soumissionnaire néglige ou refuse d'accomplir le contrat quand il sera appelé à le faire, ou si après l'avoir entrepris il ne complète pas les travaux d'une manière satisfaisante selon le plan, la spécification et le contrat.

Si la soumission n'est pas acceptée le dépôt sera remis. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront tournées.

Le Département ne s'engage pas, cependant, à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,  
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

Ottawa, le 7 février 1889.

14 février 1889.

**GRANDE OCCASION**

**LIVRES A PRIX RÉDUITS**

POUR

Bibliothèques paroissiales et particulières.

Nous offrons en vente avec un grand escompte sur les prix ordinaires des Libraires notre assortiment de détail de Livres de Théologie, Histoires variées, Littérature

Vente sans réserve.—Conditions faciles de paiement à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,

6 à 14, rue St Vincent, Montréal.

7 février 1889.—3

*J. ELZEAR POULIOT, Avocat,*

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

**Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,**

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.



## A VENDRE.

# BLÉ DE SEMENCE

## Impérial de France.

Blé d'avance, plus hâtif que le blé ras, à épis long, très-productif, paille longue forte. La farine de ce blé est de première qualité.

Ce blé réussit bien en terre forte comme sur les terres sablonneuses. Il est fort estimé dans le nord de la France et il a été introduit avec succès en Ecosse; il est fort estimé dans la vallée du Niagara, Ontario.

Quelques sacs de ce blé ont été semés ici le printemps dernier, et malgré la saison défavorable et la gelée, M. Ensède Polletier, de St-Roch des Aulnaies, a récolté du blé magnifique qui était mûr avant la gelée. M. Polletier l'avait semé le 6 juin.

Sur la ferme de l'École d'agriculture de Ste-Anne, le blé impérial de France que nous avions vendu à M. le directeur, le printemps dernier, n'a pas été surpassé par aucune des nombreuses variétés essayées sur cette ferme modèle.

M. Wm. Saunders, directeur de la grande ferme centrale et expérimentale du Gouvernement Fédéral à Ottawa, écrit, en date du 4 décembre 1888, qu'il a réussi admirablement bien avec ce blé, et que des cultivateurs qui l'ont essayé en font un très bon rapport et qu'il mûrit de bonne heure.

Nous recevrons 200 sacs de blé impérial de France dans le mois de février. Sur demande accompagnée d'un timbre de 3 centins, nous adresserons échantillon et prix.

DUPUIS &amp; CIE.,

VILLAGE DES AULNAIES, Prov. Québec.

31 Janvier 1889.

## Cheval canadien à vendre.

Le soussigné offre en vente un magnifique Etalon canadien, poil rouge brun; pesant sur, 1300 livres; hauteur, 5 pieds et 6 pouces; âgé de six ans et pouvant facilement faire un mille en trois minutes. Ce cheval a obtenu le 1er prix à l'exposition agricole du comté de Kamouraska. Les sociétés d'agriculture qui voudraient acheter un cheval pur-canadien ne sauraient avoir une meilleure chance qu'en s'adressant à

FRANÇOIS GENDRON, à

Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

17 janvier 1889.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONNS,  
BETAIL AYRSHIRE;

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St-Jacques, MONTREAL

## LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances

Bureau: No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,

Gérants, à Montréal.

## Ferme St-Gabriel

### J. ISRAEL-TARTE & FRERE

—)000(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale:

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'au dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

LES  
Célebres Lunettes

DE

B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888--Arrangement pour la saison d'hiver--1889.

Le et après lundi, 26 novembre 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	24.35
Pour Lévis.....	9.50
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 23 novembre 1888.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellicour, artiste vétérinaire. Prix: 35 cts.